

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

TENUE LE LUNDI 11 AOÛT 2025 À 19 H 31

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Emond, Maire

Monsieur Pierre Lavigne, conseiller

Madame Annie Gentesse, conseillère

Monsieur Sylvain Jacques, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Éric Emond.

Sont également présents :

Madame Louise Sisle, Directrice générale et greffière-trésorière

Sont absents :

Monsieur Sylvain Masson, conseiller

Madame Jessica Ebacher, conseillère

Monsieur Patrice Paillé, conseiller

7766.08.25

4. CONSEIL

4.3. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 7474.02.25 - ADOPTION - BUDGET 2025

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution 7474.02.25 - Adoption - Budget 2025 puisque les montants descriptifs du budget 2025 n'y sont pas inscrits;

Considérant qu'il y ait lieu d'ajouter un troisième paragraphe;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Jacques

APPUYÉ DE : Monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

Que le Conseil entérine l'ajout du tableau suivant au nouveau 3^e paragraphe qui représentent les sommes du budget 2025;

REVENUS	9 027 550 \$
CHARGES	8 866 430 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	673 100 \$
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	488 020 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	1 000 000 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 11 août 2025



Mme Louise Sisle, Directrice générale
et greffière-trésorière



M. Éric Emond, maire